

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL



ACCUEILLIR UN VOLONTAIRE SNU

Le Service national universel qu'est-ce que c'est ?

UN PARCOURS CITOYEN EN 3 ÉTAPES

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français de 15 à 17 ans qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

4 OBJECTIFS POUR ÊTRE ACTEURS DE SA CITOYENNETÉ

- **Faire vivre** les valeurs républicaines
- **Renforcer** la cohésion nationale
- **Développer** une culture de l'engagement
- **Accompagner** l'insertion sociale et professionnelle



3 ÉTAPES COMPLÉMENTAIRES

1

Séjour de cohésion

- ✓ 2 semaines
- ✓ dans un autre département

2

Mission d'intérêt général

- ✓ 84 heures réparties au cours de l'année
- ✓ près de chez soi
- ✓ l'année qui suit le séjour de cohésion

3

Engagement volontaire

- ✓ partout en France ou dans le monde selon les dispositifs
- ✓ entre 16 et 25 ans

#SNU2024 POUR MOI, POUR LES AUTRES, POUR LA FRANCE.

Rejoignez votre équipe
du Service national universel :

snu.gouv.fr



Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux !



Le SNU, pour soi, pour les autres, pour la société

3 ÉTAPES À VIVRE

1

Un séjour de cohésion

- 2 semaines
- Dans un autre département que votre département de résidence

2

Une mission d'intérêt général

- 84 heures ou 12 jours minimum au cours de l'année qui suit le séjour de cohésion
- Près de chez vous

3

L'engagement volontaire

- 3 mois ou plus
- Partout en France ou dans le monde
- Entre 16 et 25 ans

FACULTATIF

1

Le séjour de cohésion

Vivre en collectivité, créer des liens nouveaux, se découvrir, découvrir la culture de l'engagement et affirmer sa place dans la société.

Les thématiques

Activités physiques, sportives et de cohésion

Autonomie : connaissance des services publics, accès aux droits et promotion de la santé

Citoyenneté et institutions nationales et européennes

Culture

Découverte de l'engagement

Défense, sécurité et résilience nationales

Développement durable et transition écologique et solidaire

Où ?

Dans des centres de cohésion installés dans des internats publics, centres de vacances, hôtels, etc. situés dans un autre département que le sien.

Et après ?

Une cérémonie de clôture est organisée le dernier jour. Chaque volontaire reçoit un certificat individuel de participation à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et un accès gratuit à une plateforme d'apprentissage du Code de la route.

1 Le séjour de cohésion

Exemple d'une journée type :

07h00 - 8h00 Lever, petit-déjeuner

8h - 8h15 Lever des couleurs

8h30 - 9h30 Activités physiques et sportives

9h30 - 12h30 Activités
(ex. sensibilisation aux risques "sur ma route" et aux premiers secours)

12h30 - 14h Déjeuner

14h30 - 18h30 Activités
(ex. « Négociations européennes » et « découverte de la cybersécurité »)

18h30 - 19h Temps libre

19h-20h30 Dîner

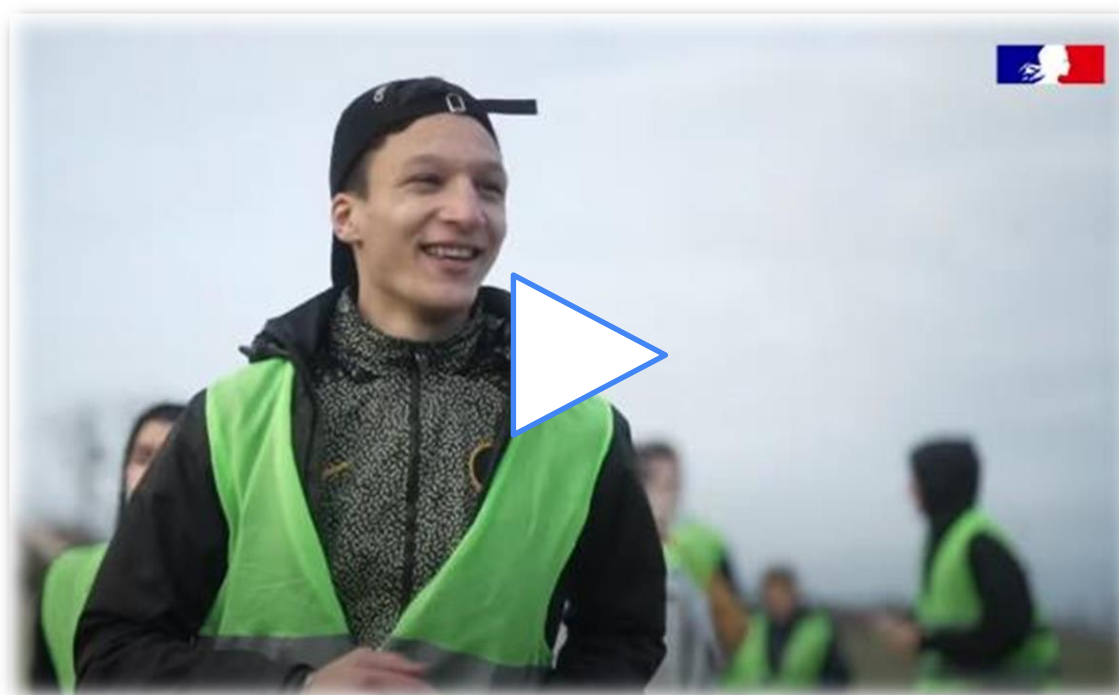
20h30 -21h30 Démocratie interne

21h30 - 22h30 Temps libre / Coucher



Ils l'ont vécu, ils racontent !

Retour sur le séjour 2022



Pour visualiser cette vidéo
de 2 min 13 ,
une connexion internet
est nécessaire

Pour s'inscrire :
<https://www.snu.gouv.fr>

Avantages du SNU, en plus du dispositif en lui-même :

- Valorisation dans Parcours Sup ;
- Apprentissage du Code de la route via une plate-forme d'e-learning + premier passage examen code offert ;
- Gestes qui Sauvent ou PSC1 pendant le séjour de cohésion ;
- La Journée Défense et Mémoire du séjour de cohésion = JDC

Qui est concerné et quand ?

Le SNU concerne tous les jeunes Français **de 15 à 17 ans** (au moment du séjour de cohésion) scolarisés ou non, en emploi, apprentissage, sans activité, etc.

2024

Séjour février	Séjour printemps	Séjour juin	Séjour juillet
• Zone C* : du 12 au 24 février • Zone A* : du 19 février au 2 mars • Zone B* : du 26 février au 9 mars	• Zone C* : du 8 au 20 avril • Zone A* : du 15 au 27 avril • Zone B* : du 22 avril au 4 mai	• Toutes zones : du 17 au 28 juin	• Toutes zones : du 3 au 15 juillet



Dates limite d'inscription :

- 5 à 6 semaines avant chaque session (voir sur la plateforme).

Pour s'inscrire : <https://www.snu.gouv.fr/>

Pièce d'identité
Consentement
Règlement intérieur
Droit à l'image
Fiche sanitaire

← → ↺ 🏠 <https://moncompte.snu.gouv.fr/preinscription> 80% ☆

  **Service National Universel**
Inscription du volontaire

[Programme](#) [Besoin d'aide](#) [Se connecter](#)

Vérifiez votre éligibilité au SNU ?

☒ Je suis de nationalité française 🇫🇷

Niveau de scolarité : Terminale professionnelle ▼ Date de naissance : 21/09/2020 📅

Mon établissement scolaire est en France ☒ Métropolitaine ou Outre-mer

Commune de l'établissement : Valence ▼

Nom de l'établissement : Lycée professionnel Victor Hugo - 442 avenue Victor Hugo ▼

[Continuer](#)

2

La mission d'intérêt général

C'est un moment pour s'engager concrètement au service de la société, pour affirmer ses valeurs et pour consolider son parcours. Chaque département propose des offres de mission auxquelles vous pourrez répondre.

Les domaines

Solidarité, santé, éducation, culture, sport, environnement, citoyenneté, prévention, défense, mémoire, etc.



Exemples

- Participation à l'organisation d'un événement culturel, sportif,
- Contribution au sein d'une association ou structure pour les personnes fragiles,
- Contribution à un chantier de restauration du patrimoine.

Où ?

Associations, corps en uniforme (pompiers, gendarmes, etc.), collectivités territoriales, services publics, etc.

Quand ?

Tout au long de l'année. Minimum 84 heures ou 12 jours consécutifs, hors temps scolaire.

Accueillir un volontaire en mission d'intérêt général dans votre structure

Dans le cadre de la mission d'intérêt général, le volontaire SNU participe aux actions de la structure d'accueil. C'est l'occasion de participer à un service rendu à la société dans différents secteurs d'activité et de mesurer les valeurs de l'engagement et du bénévolat. Il pourra ensuite, s'il le souhaite, prolonger son engagement dans la structure à travers d'autres dispositifs comme le Service civique ou la Réserve civique.



POURQUOI ?

Par leur vitalité et leur ancrage territorial, les organisations publiques ou associatives sont des **partenaires privilégiés** pour la réalisation des missions d'intérêt général et plus largement pour la réussite de l'ensemble du dispositif. Le SNU constitue, pour les associations, une occasion de rencontrer les jeunes et de mobiliser ainsi les bénévoles de demain.



QUELS TYPES DE MISSIONS ?

- L'appui à l'animation d'une opération ;
- l'organisation d'un projet ;
- l'aide à l'accueil ;
- l'organisation d'événements culturels ou sportifs ;
- la participation à des chantiers de restauration du patrimoine, à des missions en faveur de l'environnement, auprès de personnes vulnérables, etc.



QUELS DOMAINES ?

Solidarités, santé, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté, etc.



COMBIEN DE TEMPS ?

Pour une durée minimum de **84 heures** à réaliser dans l'année qui suit le séjour de cohésion.

Retrouvez toutes les informations utiles et proposez une mission d'intérêt général (MIG) sur :

www.snu.gouv.fr/structures

2

La mission d'intérêt général



Le 01.03.2020

[GÉNÉRATION SNU] ÉPISODE 1 – IRVIN ET LES RESTOS DU CŒUR

Irvin, 16 ans, faisait partie des 2 000 premiers volontaires du national universel (SNU). Après une première phase de cohésion, il a poursuivi son aventure SNU à...



Le 04.05.2020

[GÉNÉRATION SNU] ÉPISODE 2 – AUGUSTIN ET LES POMPIERS DU PATRIMOINE

Atteint d'autisme, Augustin fait partie des 2 000 premiers volontaires du Service national universel (SNU). Découvrez sa mission d'intérêt général auprès des pompiers de Maubeuge.



Le 10.08.2020

[GÉNÉRATION SNU] ÉPISODE 3 - CÉLIA ET LE 68^e RÉGIMENT D'ARTILLERIE D'AFRIQUE

Célia, 16 ans, a choisi de réaliser la sienne au 68^e régiment d'artillerie d'Afrique, à la Valbonne. Retour sur son expérience en vidéo.



Le 16.09.2020

[GÉNÉRATION SNU] ÉPISODE 4 : ALBAN ET LA PROTECTION CIVILE

La Mayenne a été un département sévèrement touché par l'épidémie de la Covid-19. Alban, 16 ans, a voulu aider la population de son territoire à faire face à cette crise.



Pour visualiser ces vidéos de 2 minutes chacune, une connexion internet est nécessaire

POURQUOI S'ENGAGER ?

- Agir très concrètement pour une société plus solidaire
- Vivre une expérience humaine collective
- Être utile aux autres
- Connaître les formes d'engagement
- Donner du sens à votre action



90 000 jeunes l'ont déjà vécu !

**9 participants sur 10
sont satisfaits de leur séjour de cohésion*.**

Merci pour votre attention.

Avez-vous des questions ?

Contacts

Henri CHAMBRIS

Chef de projet départemental - SNU 26

04 75 82 35 74 / 07 86 13 48 77

henri.chambris@ac-grenoble.fr